VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Ellen R. Henry vs. A. J. Jackson et James Stewart.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,605 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de la ville, le LUNDI, 29 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par le numéro onze dans l'ilet 434, borné par les rues S. Johnson, S. Prieur, Première et l'avenue Jackson. Le dit lot mesure, d'après un plan de C. Uncas Lewis, daté le 15 décembre 1908, vingt-sept pieds, huit pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson, par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et trois lignes sur la rue S. Johnson, entre lignes parallèles, formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Johnson.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour la demanderesse.

L'acheteur devra, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

26 fév—3 9 16 23 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Marinozzi, propriétaire de la "New Orleans Art Furniture Co.", vs. Pedro Pelligrini.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,781 — En vertu d'un writ de feri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1915, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un piano, un mobilier de salon, un fauteuil, un sofa, un sommier, une table de salle-à-manger, un lavabo, une toilette avec glace, un lavabo avec glace, six chaises, un buffet, une table ronde, une armoire, un lit, un lavabo, des ressorts pour sommier, une armoire, un lit en fer, un sommier élastique, une toilette avec glace, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de la Ville pour la Paroisse de Orléans.
PEREZ & MEYERS,
Avocats pour le demandeur.
fév 26—mars 3 8

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Troisième District, contenant 5 50-100 acres.

Hibernia Bank & Trust Company, Trustee, vs. Leon Bolds, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,893 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances, qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans la sub-division G, désignée comme la moitié du lot No. 4, lequel lot No. 4, est borné sur le front par la Route Dwyer, et sur le côté par le lot No. 3, et sur l'autre côté par le lot No. 5, et à l'arrière par un petit chemin faisant face au lot No. 27, de la sub-division L, le dit lot No. 4 mesurant sur le côté du lot No 3 mille cinquante deux pieds, et sur le côté du lot No. 5, une profondeur de mille quatre vingt huit et six dixième de pieds, sur une largeur à l'arrière de quatre cents cinquante pieds, lequel lot No. 4 contient en tout un total de onze acres, la moitié duquel du dit lot No. 4 qui est ci-inclus vendu, étant la dite moitié du dit lot No. 4, le plus proche du lot No. 3, et étant cette portion du dit lot No. 4, se trouvant entre le lot No. 3, et d'une ligne partant de la Route Dwyer à l'arrière du lot No. 4, à un tel angle, qu'elle enferme entre la dite ligne et le lot No. 3, exactement la moitié du dit lot No. 4, ou un total de 5 et 50-100 acres, lequel lot No. 4, se trouve entièrement dans la section (31) trente et un, township onze, S. R. treize, Est, le tout tel que porté sur le plan de Warren B. Reed, ingénieur civil, le 18 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, annexé à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication doit faire un dépose de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour le demandeur.
jan—29 fév—5,12,19,26 mars—3,4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hugh M. Cash.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,638 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Hugh M. Cash, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession, ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
3 mars—1f

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District, No. —— rue Monroe, entre les rues Marks et Peach.

Mme Thresa Rzehak vs. Pine Grove Realty Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,912 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la priété suivante, décrite à savoir.

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet désigné par le No. 306 A sur le vieux plan de Carrollton, numéro nouveau 638, sur le nouveau plan du Septième District, lequel ilet est borné par les rues Marks, Monroe, Eagle (anciennement Mary) et Peach (anciennement Eighteenth), désigné par les numéros onze et douze (11 et 12) sur un plan du dit ilet fait par Henry C. Brown, député voyer de la ville, daté le 21 août 1903, d'après lequel plan les dits lots 11 et 12 se touchent et mesurent chacun trente pieds face à la rue Monroe par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Lot No. 11 commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Monroe et Marks, et lot No. 12 commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Monroe et Peach.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE W. FLYNN et JULES A GRASSER,
Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,26 mars—3,4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, consistant en 5 acres.

Hibernia Bank & Trust Company, Trustee, vs. John Duplas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,894 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans la sub-division F, désigné comme part du lot No. 8, lequel dit lot No. 8 est borné par Morrison Road sur le devant, Vincent Road sur un côté, lot No. 7 sur l'autre côté et lot No. 9 sur le derrière, et mesure de Vincent Road trois cent cinquante et un et vingt sept centièmes de pieds, sur la dite Morrison Road six cent quatre et sept dixièmes de pieds, sur Vincent Road six cent trente quatre et huit dixièmes de pieds sur le côté vers le lot No. 7 et trois cent cinquante et un et vingt sept centièmes de pieds sur le derrière du lot No. 9. La dite portion du lot No. 8 étant la portion la plus proche de Vincent Road; laquelle portion du lot No. 8 ci-dessus décrite contient cinq acres. Le dit lot de terre No. 8 se trouve entièrement dans la section (25) vingt cinq, township onze S. R., douze Est; le tout d'après un plan de Warren B. Reed, ingénieur civil, daté le 16 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, attaché à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépose de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,26 mars—3,4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District, consistant en 9 97-100 acres.

Hibernia Bank & Trust Company, Trustee, vs. Eugène Colombel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,893 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans la sub-division G, désigné par le numéro un, et borné par la façade par Dwyer Road, et sur un côté par un petit chemin reliant Dwyer Road et Vincent Road, et sur l'autre côté par le lot numéro deux, et sur le derrière par la continuation de Vincent Road, le dit lot mesurant sur le derrière quatre cent cinquante pieds par une profondeur sur le lot numéro deux de neuf cent soixante dix huit et huit dixièmes de pieds et par une profondeur sur l'autre côté (sur le chemin reliant Dwyer et Vincent Roads) de neuf cent quarante deux et deux dixièmes de pieds, contenant neuf et quatre vingt dix sept centièmes d'acres, laquelle dite portion de terre se trouve entièrement dans la section trente et un township onze S. R., treize Est, le tout d'après un plan de Warren B. Reed, ingénieur Civil, daté le 18 février 1911, C. O. B. 250, folio 197, attaché à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,26 mars—3,4

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Succession de Herminie Sylvester, veuve de Richard Thomas.

Cour Civile de District—No. 109,761—Division C. Simple Cottage No. 2221 rue Havana, sera vendu à l'Enchère Publique, le MERCREDI, 7 AVRIL 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur, sera vendu aux enchères publiques à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 23 février 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par la rue Havana, promenade de Londres (maintenant London avenue), la rue Force (maintenant Tonti) et la rue Liberaus (maintenant Miro), désigné comme lot 21 de l'ancien ilet No. 35 (maintenant 181), lequel lot mesure trente pieds de face sur la rue Havana, par une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions: Comptant. Acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent du prix d'achat seront déposés au moment de l'adjudication.

JOHN J. DARRIEUX, Avocat.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
mars 3 7 14 25—avril 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Philip J. Coyne vs. John Ed. Coyne, et als.

No. 110,764 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division B.

Propriété bien située à Algers, 609 avenue Pacific, aux enchères le MERCREDI, 3 mars 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, sur la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé sur la rive droite de la rivière Mississipi, en face de cette ville connue comme la Brooklyn Warehouse Co., propriété désignée lot No. 3 de l'ilet No. 16 (maintenant ilet 114), qui est borné par l'avenue Pacific, les rues Eleonora, Evelina et Market (maintenant avenue Opelousas), d'après un plan dressé par W. T. Thompason, daté le 7 mars 1849, déposé en l'étude de Jas. Graham, ancien notaire. Le dit lot mesure en mesure américaine 29' 5" 4''' face à l'avenue Pacific par 123' 8" de profondeur entre lignes parallèles et consiste en un cottage simple contenant une galerie de face et six chambres, hangar, citerne, etc.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915. Acte de vente devant Theodore Colonio, notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
jan—31 fév—7,14,21,28 mars—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Caroline Eichenlaub, veuve de John Strobel, vs. Magdalena Strobel, épouse de William Weltring.

No. 109,051 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division C.

Propriété de valeur du Troisième District. Dix lots dans la rue St. Bernard, entre Humanité et Pleasure, aux enchères, le MERCREDI, 3 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 janvier 1915, jugement signé en cour ouverte le 29 janvier 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, sur la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou morceau de terre, ensemble avec toutes les privilèges et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet désigné par le numéro quarante deux (maintenant No. 2430) sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 19 juin 1809, et attaché à un acte passé devant A. Ducatel, ancien notaire, le 3 juillet 1860, lequel dit ilet est borné par les rues New St. Bernard, Pleasure, Humanité et Annette. La dite portion de terre forme la moitié du dit ilet faisant face à la rue New St. Bernard et se compose de douze lots de terre désignés sur le dit plan par les numéros un à onze inclusivement, et numéro vingt quatre, et mesure trois cent dix neuf pieds, dix pouces, et sept lignes face à la rue St. Bernard et cent soixante pieds, quatre lignes face à chacune des dites rues Humanité et Pleasure; lot numéro un faisant le coin des rues New St. Bernard et Pleasure. Etant la même propriété qui avait été acquise par John Strobel, pendant la communauté existant entre lui et sa seconde femme, Caroline Eichenlaub, par achat de Jules Lavergne, le 16 décembre 1873, par acte devant A. Drefous, ancien notaire de cette ville C. O. B. 103, folio 186.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devra payer les taxes pour l'année 1916, acte de vente devant être passé devant Bernard J. Daly, notaire, aux frais de l'acheteur.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZEBAL, JO. LAUTENSCHLAEGER, Avocats. jan—31 fév—7,14,21,28 mars—3

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT

Newark Fire Insurance Company, of Newark, New Jersey.

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	[illegible]
Assets	[illegible]
Liabilities, less capital and surplus	[illegible]
Surplus	[illegible]
Premiums received in Louisiana,	
1914 Fire	[illegible]
Total	[illegible]
Losses paid in Louisiana, 1914	
Fire	[illegible]
Total	[illegible]

Chas. D. Foucher, Agent, 347 Carondelet St.
3 mars—30f

ANNUAL STATEMENT

Pennsylvania Fire Insurance Company of Philadelphia, Pennsylvania.

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	[illegible]
Assets	[illegible]
Liabilities, less capital and surplus	[illegible]
Surplus	2,188,551.14
Premiums received in Louisiana,	
Fire	36,189.17
Total	36,389.17
Losses paid in Louisiana, 1914	
Fire	14,871.73
Total	14,871.73

Godchaux & Mayer, Ltd., Agents, 817 Union St.
C. A. Sporl, Agent, 1014 Whitney-Central Bldg.
A. D. McBryde, Special Agent, 618 Hennen Bldg.
3 mars—30f

ANNUAL STATEMENT

Boston Insurance Company, of Boston, Mass., for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 311 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	6,465,723.17
Liabilities, less capital and surplus	3,127,994.41
Surplus	2,337,728.76
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	3,864.10
Marine	17,105.85
Total	20,969.95
Losses paid in Louisiana, 1914	
Fire	2,542.94
Marine	7,126.79
Total	9,969.79

Marshall J. Smith & Co., Ltd., Agents, 309 Baronne St.
Lucas E. Moore & Co., Agents, 302 Wels Bldg.
fév 28—30f

ANNUAL STATEMENT

Fire Association of Philadelphia, of Philadelphia, Pa.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$750,000.00
Assets	9,106,476.[illegible]
Liabilities, less capital and surplus	6,103,704.65
Surplus	2,252,772.09
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	72,979.04
Total	72,979.04
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	53,139.39
Total	63,139.39

Agents: Chas. Dittman Co., 501 Gravier Street. Raoul Vallon, 315 Carondelet Street.
27 fév—30f

ANNUAL STATEMENT

Orient Insurance Company, of Hartford, Conn.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	3,025,672.00
Liabilities, less capital and surplus	1,023,606.56
Surplus	1,002,065.44
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	30,124.47
Total	30,125.47
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	19,672.66
Total	19,672.66

Agents:
Marshall J. Smith & Co., Ltd., 309 Baronne St.
Harry S. Kaufman, Ltd., 325 Baronne St.
27 fév—30f

ANNUAL STATEMENT

New Hampshire Fire Insurance Company, of Manchester, N. H.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,350,000.00
Assets	6,350,079.09
Liabilities, less capital and surplus	3,274,363.31
Surplus	1,725,713.78
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	36,723.38
Total	36,723.38
Losses paid in Louisiana, 1914	
Fire	37,544.95
Total	37,644.95

Agents: The Ferd Marks Insurance Agency, Ltd., 827 Gravier Street
27 fév—30f

ANNUAL STATEMENT

FIDELITY-PHENIX FIRE INSURANCE COMPANY

of New York, N. Y., for the year ending December 31st, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15th, 1855.

Capital paid up	$2,500,000.00
Assets	15,278,993.56
Liabilities, less capital and surplus	8,749,600.72
Surplus	4,029,392.84
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	76,056.85
Total	76,056.85
Losses paid in Louisiana, 1914	
Fire	61,913.59
Total	61,913.59

Jas. Prevost, Agent.
Wells Fargo Building, New Orleans, La.
fév 26—30f

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT

U. S. Branch, Royal Exchange Assurance of London, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$2,947,577.17
Liabilities, less capital and surplus	1,880,268.82
Surplus	1,067,308.35
Premiums received in Louisiana,	
1914 Fire	33,403.70
Marine	11,200.[illegible]
Total	[illegible]
Losses paid in Louisiana, 1914	
Fire	[illegible]
Total	[illegible]

Agents.
Godchaux & Mayer, Ltd., 817 Union Street
Lucas E. Moore & Co., Wels Building
27 fév—30f

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, General Marine Insurance Company, of Dresden, Germany,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$210,026.09
Liabilities, less capital and surplus	47,064.11
Surplus	222,662.88
Premiums received in Louisiana,	
1914 Marine	3,978.25
Total	3,978.25
Losses paid in Louisiana, 1914	
Marine	643.41
Total	643.41

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La
feb 28—30f

ANNUAL STATEMENT

Detroit Fire and Marine Insurance Company, of Detroit, Mich.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$500,000.00
Assets	2,271,403.75
Liabilities, less capital and surplus	740,666.57
Surplus	1,033,737.18
Premiums received in Louisiana,	
1914 Fire	10,880.70
Total	10,880.70
Losses paid in Louisiana, 1914	
Fire	5,759.66
Total	5,759.66

Godchaux & Mayer, Agents, 817 Union Street, New Orleans, La.
27 fév—30f

ANNUAL STATEMENT

St. Paul Fire and Marine Insurance Company, of St. Paul, Minn.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	10,162,454.84
Liabilities, less capital and surplus	5,945,811.77
Surplus	3,216,643.07
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	27,485.30
Marine	45,092.82
Total	73,178.12
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	13,550.75
Marine	19,045.70
Total	32,596.45

Godchaux & Mayer, Ltd., Agents, 817 Union St., New Orleans, La.
27 fév—30f

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Western Assurance Company, of Toronto, Canada,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$2,543,972.35
Liabilities, less capital and surplus	1,467,625.60
Surplus	1,076,347.75
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	17,022.29
Marine	18,292.09
Total	35,314.38
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	6,783.24
Marine	7,935.41
Total	14,728.65

Charles G. Wolfe Insurance Agency, Ltd., 901 Hibernia Building.
Marshall J. Smith & Co., Ltd., 309 Baronne Street.
fév 28—30f

ANNUAL STATEMENT

Springfield Fire and Marine Insurance Company, of Springfield, Mass.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$2,500,000.00
Assets	10,970,404.14
Liabilities, less capital and surplus	6,470,967.61
Surplus	1,999,436.53
Premiums received in Louisiana,	
1914, Fire	71,665.21
Losses paid in Louisiana, 1914,	
Fire	57,148.97

Peter F. Pescud, Agent. No. 833-35 Gravier Street.
The Hale-Michel Insurance Agency, Agents, No. 411 Hennen Building.
New Orleans Underwriters Agency, Agents. No. 308 Camp Street.
Lewis T. Powers, Special Agent, 911 Hennen Building, New Orleans, La.
27 fév—30f

ANNUAL STATEMENT

THE LIVERPOOL & LONDON & GLOBE INSURANCE COMPANY

of New York, N. Y., for the year ending December 31st, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15th, 1855.

Capital paid up	$200,000.00
Assets	1,108,054.05
Liabilities, less capital and surplus.	400,074.01
Surplus	507,980.04
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	24,089.46
Total	24,089.46
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	13,920.62
Total	13,920.62

Chas. G. Wolfe, Geo. S. Kausler, Ltd., Agents.
fév 26—30f

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Alliance Assurance Company, Limited, of London, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$587,282.52
Liabilities, less capital and surplus	172,794.75
Surplus	414,987.77
Premiums received in Louisiana,	
1914 Marine	2,876.30
Total	2,876.30
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Marine	983.51
Total	983.51

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La
feb 28—30f

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Sea Insurance Company, Limited, of Liverpool, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$1,364,645.95
Liabilities, less capital and surplus	764,642.46
Surplus	599,973.49
Premiums received in Louisiana,	
1914 Marine	24,357.02
Total	24,357.02
Losses paid in Louisiana, 1914	
Marine	17,296.57
Total	17,296.57

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La.
feb 28—30f

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Marine Insurance Company Limited, of London, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana approved March 15, 1855.

Assets	$1,311,481.96
Liabilities, less capital and surplus	671,495.64
Surplus	639,986.32
Premiums received in Louisiana,	
1914—Marine	10,236.50
Total	10,236.50
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Marine	1,491.12
Total	1,491.12

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La.
feb 28—30f

ANNUAL STATEMENT

Insurance Company of North America, of Philadelphia, Pa.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$4,000,000.00
Assets	18,310,715.10
Liabilities, less capital and surplus	10,310,715.10
Surplus	4,000,000.00
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	85,455.55
Marine	106,986.14
Total	192,441.69
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	62,479.33
Marine	22,968.58
Total	85,447.91

Agents:
Dan A. Rose, No. 606 Whitney-Central Bldg.
Marshall J. Smith & Co., Ltd., No. 309 Baronne St.
feb 28—30f

ANNUAL STATEMENT

Alliance Insurance Company, of Philadelphia, Pa.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$750,000.00
Assets	2,384,307.74
Liabilities, less capital and surplus	884,307.74
Surplus	750,000.00
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	19,724.41
Marine	6,679.41
Total	26,403.82
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	25,390.93
Marine	2,349.96
Total	27,769.89

Agents: Hartwig Moss Ins. Agency, Ltd., No. 220 Baronne St.
feb 28—30f

ANNUAL STATEMENT

Standard Fire Insurance Company, of Hartford, Conn.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$750,000.00
Assets	1,625,697.42
Liabilities, less capital and surplus	668,504.89
Surplus	206,192.53
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	5,042.24
Total	5,042.24
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	2,882.57
Total	2,882.57

Albert J. Mioton, Agent, 202 Perrin Building, Gravier and Baronne Streets.
fév 25—30f

ANNUAL STATEMENT

CONTINENTAL INSURANCE COMPANY

of New York City, for the year ending December 31st, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15th, 1855.

Capital paid up	$2,000,000.00
Assets	27,583,192.23
Liabilities, less capital and surplus	11,462,722.21
Surplus	14,125,470.02
Premiums received in Louisiana,	
1914—Fire	64,817.91
Total	64,817.91
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	32,305.63
Total	32,305.63

Jas. Prevost, Agent,
Wells Fargo Building, New Orleans, La.
fév 26—30f

---

des accusations portées contre elle, il valait mieux garder le silence; quant à elle, elle n'avait rien à avouer. Elle n'avoua rien, en effet.

Ginévra entra dans une colère terrible et lui donna l'ordre de sortir de chez elle, ce qu'elle fit sans dire un mot.

O'Donnell poussa un grand soupir.

— Par Saint-Georges! dit-il, c'est bien étrange. Et où est-elle allée, lady Cecil?

— A Londres; voilà trois jours qu'elle est partie. Avant de partir, elle a eu une entrevue avec votre sœur, et depuis ce moment, Rose n'a plus pu quitter sa chambre et Ginévra a ses nerfs dans la sienne. Je n'ai jamais vu papa si ennuyé, si découragé de sa vie.

"Il dit que Mlle Herncastle est Satan lui-même en crinoline; et qu'on n'en a pas fini avec le mal dont elle est capable.

— Je suis du même avis que lui et son cavalier, son admirateur d'autrefois, le chevaleresque sir Arthur, ne s'est-il pas trouvé là pour briser une lance en faveur de cette dame persécutée?

Pour tout autre regard que celui des yeux bleus de O'Donnell, le crépuscule aurait dérobé la rougeur qui couvrit en ce moment la jolie figure de lady Cecil.

— Ce n'est guère le moment de plaisanter, capitaine O'Donnell, répondit-elle froidement. Sir Arthur Tresesra est en Cornouailles. Il est parti d'ici de très bonne heure, le lendemain du jour du bal masqué et avant qu'on ne sût rien encore de ce qui s'était passé.

— Je vous demande pardon, lady Cecil, croyez bien que j'ai à cet égard les mêmes sentiments que vous. Je vous prie également de me pardonner si je vous avoue que j'éprouve bien peu de compassion pour lady Dangerfield.

"C'est sa désobéissance qui a causé sa ruine et elle n'a à s'en prendre à personne qu'à elle-même.

— Sa douleur n'en est pas plus facile pour cela à supporter. Mais je sais depuis longtemps combien vous éprouvez peu de compassion pour les faiblesses humaines. Elle peut avoir eu tort, mais elle souffre en ce moment et ses souffrances expient largement sa faute.

Lady Cecil avait pâli de nouveau, on aurait dit, à la lueur terne et faible du crépuscule mourant, que sa figure était de marbre.

Elle détournait ses regards du capitaine en lui adressant ses paroles; il y avait dans ses yeux une expression d'inquiétude et de passion qu'il ne pouvait pas s'expliquer.

— J'ose dire que les hommes qui traversent la vie comme vous l'avez fait, sans éprouver d'amitiés ni de haines vives, deviennent cyniques, durs et froids. Vous n'avez jamais souffert, vous... vous ne vous êtes jamais trompé non plus, je suppose. Comment comprendriez-vous les faiblesses des personnes plus faibles que vous? Comment compâtiriez-vous à leurs douleurs?

"J'espère pourtant que vous pourrez descendre du piédestal d'impassibilité, d'énergie, où vous trônez, pour compâtir aux peines que votre propre sœur. Soyez bon pour elle, capitaine O'Donnell... autant du moins que ce mot a un sens pour vous... car elle est en proie à une grande inquiétude.

"Ne soyez pas aussi impitoyable, car votre vie ne touche pas encore à son terme et, avant de mourir, vous pourrez apprendre ce que c'est que la souffrance!

Elle se retourna et partit... la jeune fille à l'air gracieux et mélancolique, aux yeux bruns étincelants.

Que signifiait l'émotion qui trahissait sa voix? Le capitaine la suivit des yeux avec un regard dont la signification était étrange, et avec une espèce de sourire amer sur les lèvres.

"Vous pouvez apprendre avant de mourir ce que c'est que la souffrance."

Il se répétait ces paroles de la jeune fille en se dirigeant vers la chambre de sa sœur.

— Ah! lady Cecil, vous m'avez enseigné cette leçon, il y a six ans J'étais fou alors... je le suis encore aujourd'hui, et je crains que ma folie ne m'accompagne jusqu'au tombeau.

Il frappa à la porte de sa sœur.

— C'est moi, Rose, dit-il de sa voix familière. Puis-je entrer?

Il entendit depuis le dehors un cri étouffé, un cri de terreur, et le cœur lui battit plus vivement dans sa poitrine.

Pauvre petite Rose! En était-il venu au point d'être dur et insensible à son égard, de la rendre craintive au lieu de la rendre aimante pour lui.

Pendant que ces pensées de remords lui couraient dans l'esprit, la porte s'ouvrit et sa sœur se trouva devant lui.

Pauvre petite Rose, en effet! Elle se glissa auprès de lui dans l'obscurité; mais elle était si changée, si amaigrie, si pâle, si défaite, que, l'attirant à lui avec une exclamation de triste surprise, il abaissa des regards effrayés sur sa figure ravagée par la douleur.

— On m'avait dit que tu étais malade, Rose, mais à ce point. Si j'avais pu croire, si j'avais su...

Elle lui jeta les bras autour du cou et cacha sa figure sur son épaule.

— Edmond, ne me regarde pas, ne me parle pas de cette manière. Je ne mérite pas que tu aies la moindre bonté, la moindre tendresse pour moi. Je t'ai trompé honteusement. Tu vas me mépriser, tu vas me haïr, quand tu sauras tout.

A Continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New York, bank, à vue .... $1.00 prem

Ton du Marché — Sterling et francs, ferme; New York à vue, ferme.

New York —

Sterling, com'l, 60 jours	[illegible]	
Sterling bankers, demand	[illegible]	
Sterling, com'l, 60 jours par arpt.	[illegible]	
Sterling, com'l, 60 jours par [illegible]	[illegible]	
Francs, bankers, demand	[illegible]	
Francs, com'l, 90 jours	[illegible]	
Francs, com'l, 60 jours	[illegible]	
Francs, com'l, 60 jours, Swiss	520	a520¾
Francs, com'l, 60 jours, Antwerp.	522⅝	a523
Reichsmark, à vue	85	a85¼
Reichsmark, com'l, 60 jours	94¼	a94 9-16
Reichsmark, com'l, 90 jours	94⅛	a94 7-16
Guilders, com'l, 90 jours	39 15-16	

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —

$1,000 R. R. A. & R. R. Lev. 5s, series B.	102
$1,000 Nashville Ry. and L. Co. 5s.	99½
$1,000 N. O. Railway and L. Co. 4½s	76
163 shares American Cities Co. pfd.	48¼
254 shares American Cities Co. pfd.	48¼
1 share N. O. Cotton Exchange	1000
A 1 45 p. m. —	
15 shares Mortgage Securities Co.	89
130 shares American Cities Co. pfd.	48¼
25 shares Memphis St. Ry. Co. pfd.	60
25 shares Memphis St. Ry. Co. pfd	59
50 shares Memphis St. Ry. Co. pfd	58
25 shares Memphis St. Ry. Co. com	39
$1,000 Memphis St. Ry. Co. 5s	87
$2,000 N. O. Ry. and Lt. Co. 4½s	75¾

Bons Divers.

Street Railroads —

American Cities 5 6s	85	86
Birmingham Ry., L. and P. Co. 4½s	88½	89½
Birmingham Ry. and L. Co. ref. and ex. 6s.	95½	...
Canal and Claiborne R. R. 6s	117½	...
Edison El. Co. 1st mtg. 5s	100	102
Fort Worth P. and L. Co., 1st mtg. 5s	95¾	...
Houston L. and P. Co., 1905 1st mtg. 5s	93	93
Knoxville Traction Co. 1st mtg. 5s	100	...
Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s	95½	100
Little Rock Ry. and El. Co. 6s	100½	...
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	102½	...
Memphis St. Ry. Co. 5s	86½	87½
Nashville Ry. and L. Co. 5s	98¾	99½
N. O. and Carrollton R. R. 5s	102	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	75½	75¾
N. O. Ry. and L. Co. 5s, series A.	65	...
St. Charles Street R. R. 4s	88	90½
Texas P. and L. Co. 1st mtg. 5s	91½	93½
Miscellaneous —		
Alden Mills 1st mtg. 6s	95	...
State and City —		
City 4s	92¼	93¼
Premium Bonds	250	...
Public Improvement, 1950	90¼	92
Public Improvement, new	88	92

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Corinne Casanas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,060 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par The Commercial-Germania Trust and Savings Bank, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats.
mars 3 7 12

Succession de Lulu Leontine Knapps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,124 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Joseph Joanen Sr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. J. FORMENTO, L. DE POORTER, Avocats.
mars 3 7 12

Succession de Calogero Pollia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. [illegible] — Division [illegible] — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Grazio Casalo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHARLES ROUEN, Avocat.
mars 3 7 12